



Madame Vassal

Hôtel du Département
52 avenue de Saint-Just
13256 Marseille Cedex 20
France

Marseille 8 septembre 2025

Objet : Saint-Martin d'Arenc

Madame la Présidente,

Suite à la venue à Marseille de Madame la Ministre de la Culture, Madame Rachida Dati, le 16 janvier 2025, et à l'examen de l'église Saint-Martin d'Arenc, je sollicite, par la présente, un retour sur la décision prise concernant l'avenir de cet édifice patrimonial.

Plusieurs projets ambitieux et culturels ont été envisagés pour redonner vie à ce lieu — lieu d'échanges, de culture, de mémoire, avec un parc paysager attenant —

Aussi, j'aimerais savoir si, à ce jour, une décision a été prise quant à :

- La labellisation effective de l'église au titre des monuments historiques ?
- Les modalités de financement et de calendrier pour sa restauration et sa reconversion ?
- Le cas échéant, les prochaines étapes pour la concrétisation d'un projet pérenne et à forte vocation publique ?

Je vous remercie sincèrement pour l'attention portée à ce dossier crucial pour le patrimoine et le dynamisme culturel de notre quartier et de notre ville.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour le CIQ Arenc-Villette
Le Président
Patrice Langer

Copie à :
Monsieur Leclerc, Préfet des BdR
Madame Caradec, Vice-présidente du CD 13
Monsieur Liardet, DRAC, Chargé de protection